Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 056-215600800-20260407-20260408D-DE

République Française
Département du MORBIHAN
COMMUNE DE GUILLIERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/04/2026

Référence
20260408

Objet de la délibération
Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Date de la convocation
01/04/2026

Date d'affichage
01/04/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 08/04/2026

Et

Publication ou notification du :

L' an 2026 et le 7 Avril à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de la commune de GUILLIERS, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, Mairie de GUILLIERS, sous la présidence de M. GICQUEL Jean-Luc, Maire

Présents : M. GICQUEL Jean-Luc, Maire, Mmes : AUQUET Isabelle, BOURHIS Elisabeth, CHANTREL Morgane, GRESNEAU Fabienne, MINAND Charlotte, PIQUET Aurélie, MM : BOCO Loïc, DELALANDE Mickaël, DUVAL Philippe, DUVAL Thierry, PINEL Derhen, PUGIN Yannick, RODRIGUES Miguel

Excusée ayant donné procuration : Mme MASSIEU Jacqueline à M. GICQUEL Jean-Luc.

A été nommée secrétaire : Mme PIQUET Aurélie.

Objet de la délibération : **Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres.**

Monsieur le Maire indique que dans les communes de moins de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres, comporte en plus du Maire ou son représentant, Président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il convient donc de procéder à l'élection des membres de cette commission.

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales,
Considérant que le Conseil Municipal n'a pas souhaité procéder au scrutin secret pour cette élection conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la seule liste des candidatures suivante :
Membres Titulaires : Mme Jacqueline MASSIEU, M. Loïc BOCO, M. Miguel RODRIGUES
Membres Suppléants : Mme Isabelle AUQUET, M. Thierry DUVAL, Mme Elisabeth BOURHIS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
- d'élire les membres de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :
Membres Titulaires : Mme Jacqueline MASSIEU, M. Loïc BOCO, M. Miguel RODRIGUES
Membres Suppléants : Mme Isabelle AUQUET, M. Thierry DUVAL, Mme Elisabeth BOURHIS

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/04/2026
Le Maire
Jean-Luc GICQUEL

MAIRIE DE GUILLIERS 56 (Morbihan)